

### PÈLERINAGE EN EGYPTE 2021

**Du mardi 28 septembre au mercredi 6 octobre 2021**

**Prix du pèlerinage** par personne en chambre double **1.995 €**  
Supplément en chambre individuelle (*dans la limite des places disponibles*) **230 €**  
**Clôture des inscriptions : le 16 juin 2021** (*sous réserve de disponibilité des places*)  
Inscription effective, suivant l'ordre de réception du courrier, dès réception de ce bulletin et du règlement de l'acompte.  
Vous recevrez un mail de confirmation.  
*Nous vous conseillons de conserver une photocopie recto-verso de votre bulletin individuel d'inscription complété.*

M–Mme–Père–Sœur - Nom (en majuscule) : .....  
Nom de jeune fille : ..... Prénom : .....  
Date de naissance : ..... Lieu : .....  
Adresse : .....  
CP : ..... Ville : .....  
Tél. fixe : ..... Tél. portable : .....  
E-mail : .....  
Nom de la personne à prévenir en cas d'urgence : .....  
Tél. fixe : ..... Tél. portable : .....  
Vous souhaitez prendre le car au départ de :  Cambrai  Raismes

#### HÉBERGEMENT

Désire une chambre individuelle (dans la limite des places disponibles) avec supplément **à régler avec l'acompte**  
 Souhaite partager sa chambre avec : .....  
*(Attention : Si votre ami(e) ne peut finalement partager votre chambre, le supplément chambre individuelle vous sera facturé)*

#### RÈGLEMENT

A l'inscription versement d'un acompte de : **600 €** (ou **830 €** en cas de chambre individuelle)  
**Solde de 1 395 €** à régler pour le 28 juillet 2021 - Chèque à l'ordre de : **Pèlerinages diocésains de Cambrai**

#### FORMALITÉS

**Passeport valable 6 mois après la date du retour**  
**Merci de joindre une photocopie de votre passeport avec ce bulletin d'inscription**

#### SANTÉ

Souffrez-vous d'un handicap physique : Oui  Lequel..... Non   
Avez-vous de la peine à vous déplacer ? Oui  Non   
Merci de préciser si vous avez des particularités de types allergies alimentaires, diabète ou autre .....

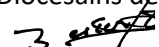
(N.B. : les régimes alimentaires spécifiques sont susceptibles d'entraîner une facturation supplémentaire)  
Si vous êtes sous traitement, veuillez à prendre vos ordonnances avec vous.  
Pour toute personne ayant été hospitalisée de manière continue ou ambulatoire dans les 3 mois précédant la date d'inscription : Merci de fournir un certificat médical daté de votre date d'inscription au voyage pouvant certifier du caractère stable de la maladie et précisant que vous êtes apte à voyager. Si toutefois, l'aggravation de votre maladie (pour laquelle il y avait eu ladite hospitalisation) suscitait une prise en charge médicale pendant votre voyage, en l'absence de ce certificat, les frais engagés pour l'assistance médicale et/ou le rapatriement médical ne seraient pas remboursés.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions particulières et générales de participation

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

Signature du représentant des  
Pèlerinages Diocésains de Cambrai



# CONDITIONS PARTICULIERES DE PARTICIPATION

## Pèlerinage en Egypte du 28 septembre au 6 octobre 2021

Prix du pèlerinage par personne (en chambre double)

1 995 €

Supplément chambre individuelle (dans la limite des places disponibles) :

230 €

Clôture des inscriptions : le 16 juin 2021 (sous réserve de disponibilité des places)

### CE PRIX COMPREND :

- Le **pré-acheminement** pour se rendre à l'aéroport de Roissy CDG, au départ de Cambrai et Raismes,
- Le **transport aérien** sur vols réguliers et directs à l'aller Paris CDG/LE CAIRE et au retour LE CAIRE/ Paris CDG, en classe économique de la compagnie aérienne AIR FRANCE et
- Les taxes d'aéroport et de sécurité (soit 180€ par personne, au 5 novembre 2020).
- Le service d'accueil à l'aéroport du Caire,
- La mise à disposition d'un autocar climatisé et de bon confort pendant toute la durée du circuit,
- Le **séjour en pension complète du petit-déjeuner du second jour au dîner du jour 8 en hôtels ou en maisons religieuses**,
- Les **entrées dans les sites et monuments** mentionnés au programme,
- Les services d'un **guide professionnel francophone**,
- Les pourboires pour le guide, le chauffeur, les hôtels, les restaurants, les messes et les rencontres,
- L'**assurance assistance et rapatriement BIPEL ASSISTANCE (par Mutuaide Assistance-couverture COVID-19)**,
- Le visa pour entrer en Egypte,
- Le système **audiophone** pour suivre les explications du guide,
- Un **carton de pèlerin**, un sac à dos et des étiquettes bagages,

### CE PRIX NE COMPREND PAS :

- Le supplément éventuel pour l'obtention d'une **chambre individuelle** : 230 €
- Les **boissons, les cafés et les extra personnels**.

Les prix sont basés sur les conditions économiques (taxes, taux de devises, coût du carburant...) connues en date du 05 novembre 2020. Conformément à la loi, le prix sera revalidé de façon définitive selon les conditions économiques en vigueur (montant des taxes, cout du carburant etc...)

## CONDITIONS D'ANNULATION

Ce programme est soumis aux conditions générales de participation régissant les rapports entre les agences de voyages et leurs clients (voir document au verso de la feuille d'inscription).

### Annulation du fait de l'organisateur :

La direction des pèlerinages pourrait annuler le voyage si le nombre de pèlerins inscrits au 16 juin est inférieur à 20. Les sommes versées seraient dans ce cas intégralement remboursées sans indemnité complémentaire.

### Annulation du fait du pèlerin :

Le pèlerin doit contacter le service par téléphone au 03 27 38 12 62 ou par mail : [pelerinages.cambrai@nordnet.fr](mailto:pelerinages.cambrai@nordnet.fr)

Le courrier d'annulation ainsi que les justificatifs de cette annulation devront nous être envoyés dans les 8 jours suivant la date d'annulation.

Pour toute annulation liée à un problème de santé et autre cas de force majeure\*, nous ne retiendrons que 100 euros de frais d'inscription par personne, du jour de l'inscription jusqu'au jour du départ. Attention : Si les démarches pour l'obtention du visa ont déjà été engagées, les frais de visa ne sont pas remboursables en cas d'annulation.

\*Cas de force majeure

La Garantie Annulation BIPEL prend en charge les frais d'annulation :

En cas de maladie, accident ou décès du pèlerin, de son conjoint ou de fait de la personne vous accompagnant, de vos descendants ou descendants et/ou ceux de votre conjoint et/ou ceux de la personne vous accompagnant ; de vos frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, gendres, belles-filles.

La garantie annulation ne fonctionne que si la maladie interdit formellement de quitter le domicile, nécessite des soins médicaux et empêche tout déplacement par ses propres moyens

En cas d'incendie, dégâts des eaux obligeant la personne à rester sur place et qu'ils se soient produits dans le mois précédent le départ

### En dehors du cas de force majeure :

- Jusqu'à 31 jours du départ, il sera retenu un montant forfaitaire de 100 € pour frais de dossier.
- Entre 30 et 21 jours avant le départ : il sera retenu 25 % du prix total du voyage par annulation.
- Entre 20 et 8 jours avant le départ : il sera retenu 50 % du prix total du voyage par annulation
- Entre 7 et 2 jours avant le départ : il sera retenu 75 % du prix total du voyage par annulation
- A moins de 2 jours avant le départ : il sera retenu 90 % du prix total du voyage par annulation
- Le jour du départ, 100% du montant total du voyage sera retenu

Tout voyage interrompu ou abrégé du fait du voyageur, pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

## Pèlerinages Diocésains de Cambrai

174, rue Léopold Dusart, 59590 RAISMES

Tel : 03.27.38.12.62. Fax : 09.80.08.65.23.

N° d'agrément : IM 059 110 115

E-mail : [pelerinages.cambrai@nordnet.fr](mailto:pelerinages.cambrai@nordnet.fr)

<http://pelerinages.cathocambrai.com/>

